

Bilan démographique 2021 : les naissances en hausse pour la première fois depuis dix ans

Insee Analyses Bretagne • n° 114 • Novembre 2022



La population bretonne est estimée à 3 403 000 habitants au 1^{er} janvier 2022, soit une hausse de 16 500 habitants (+ 0,5 %) en un an. Cette augmentation est supérieure à celle enregistrée au niveau national (+ 0,3 %). En 2021, l'excédent migratoire est estimé à 21 500 habitants, alors que le solde naturel se creuse encore, avec 5 000 décès de plus que de naissances. Pourtant, pour la première fois depuis 10 ans, le nombre de naissances est en hausse en 2021, mais cela ne suffit pas à compenser la forte augmentation des décès. L'Ille-et-Vilaine reste le seul département breton à présenter un solde naturel positif.

En 2021, l'âge moyen s'élève à 43,2 ans dans la région, avec une forte disparité entre les départements. La proportion de personnes âgées d'au moins 75 ans est supérieure à la moyenne française et elle est en nette augmentation.

En 2020, 7 011 mariages ont été célébrés en Bretagne, soit près d'un tiers de moins qu'en 2019. Il s'agit d'un recul historique, dans un contexte de crise sanitaire.

Avertissement

Dans le bilan démographique de l'année 2021 publié en mai 2022 [Cazenave, Lardoux, 2022], les événements relatifs à l'état civil survenus en fin d'année 2021 n'étaient pas encore connus et avaient donc été estimés. Ce bilan est ici actualisé à partir des données complètes de l'état civil de l'année 2021. Les nombres de naissances et décès de 2021 ont été révisés.

Au 1^{er} janvier 2022, la population bretonne est estimée à 3 403 000 habitants ► **figure 1**, en hausse de 16 500 habitants en un an (+ 0,5 %). Cette augmentation est supérieure à la moyenne nationale (+ 0,3 %) et confirme la dynamique démographique de la région. Avec 1,1 million d'habitants, l'Ille-et-Vilaine est le département le plus peuplé : près d'un tiers (32,6 %) de la population régionale y réside. Suivent le Finistère (avec 27,1 % de la population bretonne), le Morbihan (22,6 %) et les Côtes-d'Armor (17,7 %).

Un écart de plus en plus important entre les nombres de naissances et de décès

L'évolution de la population dépend à la fois du **solde naturel** (différence entre le nombre de naissances et de décès), et du **solde migratoire** (différence entre les nombres de personnes qui arrivent dans la région et celles qui en partent). En 2015, le solde naturel en Bretagne est devenu négatif et, depuis, l'écart entre naissances et décès augmente chaque année ► **figure 2**. En 2021, le solde naturel se creuse encore : 5 032 naissances de moins que de décès, contre

4 742 en 2020. Pour sa part, le solde migratoire est estimé à + 21 500 habitants en 2021.

Le nombre d'habitants augmente dans tous les départements bretons, mais à des rythmes différents. La population bretonne s'accroît de 9 400 habitants

(soit + 0,9 % en un an), ce qui en fait, sur ce critère, le 7^e département le plus dynamique de France. Le solde naturel contribue pour 0,25 point à cette hausse et celui des entrées-sorties pour 0,65 point ► **figure 3**. Malgré des excédents migratoires relativement élevés (+ 0,8 %

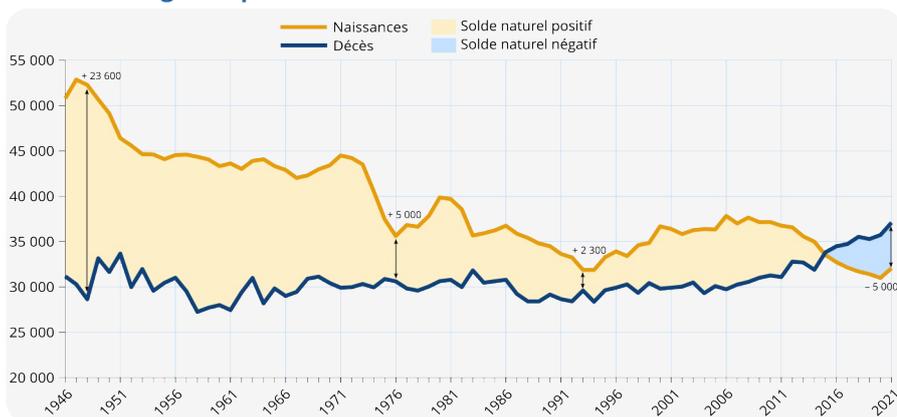
► 1. Données démographiques sur les départements bretons

		Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France métropolitaine
Population au 1 ^{er} janvier	2022 (p)	601 354	922 797	1 107 860	770 921	3 402 932	65 627 404
	2021 (p)	600 924	919 983	1 098 420	767 088	3 386 415	65 447 454
	2020 (p)	600 678	917 427	1 088 700	763 308	3 370 113	65 284 389
Naissances	2021	5 398	8 154	11 758	6 755	32 065	700 680
	2020	5 082	7 885	11 548	6 478	30 993	696 664
	2019	5 132	7 975	11 639	6 661	31 407	712 206
Décès	2021	7 935	10 770	9 258	9 134	37 097	642 393
	2020	7 711	10 529	8 736	8 759	35 735	654 599
	2019	7 723	10 229	8 633	8 701	35 286	597 138
Solde naturel	2021	-2 537	-2 616	2 500	-2 379	-5 032	58 287
	2020	-2 629	-2 644	2 812	-2 281	-4 742	42 065
	2019	-2 591	-2 254	3 006	-2 040	-3 879	115 068
Taux de natalité (‰)	2021 (p)	9,0	8,9	10,7	8,8	9,5	10,7
Taux de mortalité (‰)	2021 (p)	13,2	11,7	8,4	11,9	11,0	9,8
Taux de solde naturel (‰)	2021 (p)	-4,2	-2,8	2,3	-3,1	-1,5	0,9
Taux de variation de la population (‰)	2021 (p)	0,7	3,1	8,6	5,0	4,9	2,7
Indicateur conjoncturel de fécondité	2021 (p)	2,03	1,78	1,73	1,94	1,82	1,80
Espérance de vie à la naissance (années)							
Femmes	2021 (p)	84,7	84,8	86,2	84,8	85,2	85,5
Hommes	2021 (p)	77,7	78,5	79,7	78,5	78,7	79,4

(p) : données provisoires.

Source : Insee, recensements de la population, estimations annuelles de population, statistiques de l'état civil.

► 2. Évolution des nombres de naissances et de décès et du solde naturel en Bretagne depuis 1946



Source : Insee, statistiques de l'état civil.

pour le Morbihan, + 0,6 % pour le Finistère et + 0,5 % pour les Côtes-d'Armor), le nombre d'habitants des trois autres départements bretons augmente plus faiblement en raison de soldes naturels négatifs. Ainsi, en 2021, la population du Morbihan est en hausse de 3 800 personnes (+ 0,5 %), celle du Finistère de 2 800 (+ 0,3 %) et celle des Côtes-d'Armor de près de 500 (+ 0,1 %).

Fort rebond de la natalité, surtout dans les communes rurales

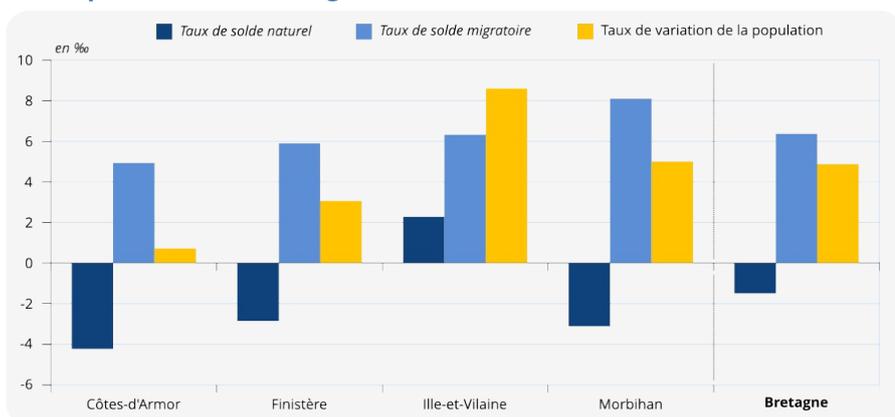
En 2021, 32 065 bébés sont nés de mères domiciliées en Bretagne, soit 1 072 de plus qu'en 2020 (+ 3,5 %). La Bretagne est ainsi la région où les naissances ont le plus augmenté en 2021. La hausse n'est que de 0,5 % en moyenne en France. Ce rebond de la natalité vient interrompre dix années de baisse continue des naissances.

Cette augmentation est inégalement répartie sur le territoire et vient modifier les tendances établies ces dernières années. Ainsi, la natalité a plus fortement progressé en 2021 dans les **communes rurales** (+ 4,6 %) que dans les **communes urbaines** (+ 2,2 %), alors qu'entre les années 2010 et 2020, les dynamiques étaient inverses (respectivement - 2,4 % et - 1,0 % en moyenne annuelle). Ce rebond de la natalité est particulièrement marqué dans les communes rurales des Côtes-d'Armor, où les naissances sont en hausse de 8,7 % en 2021.

Comparé à la moyenne régionale, l'augmentation des naissances est plus élevée dans les Côtes-d'Armor (+ 6,2 %) et le Morbihan (+ 4,3 %), du même ordre dans le Finistère (+ 3,4 %) et plus modeste en Ille-et-Vilaine (+ 1,8 %).

Le nombre de naissances dépend à la fois du nombre de femmes en âge de procréer (par convention, nombre moyen des femmes de 15 à 50 ans sur l'année) et de leur fécondité observée. En Bretagne, le nombre de femmes de cette tranche d'âge est resté stable entre 2020 et 2021. Cependant, compte tenu d'un effectif moins important de femmes aux âges les plus féconds (25 à 34 ans) et du fait que l'année 2021 ait comporté un jour de moins que l'année 2020, le nombre de naissances enregistrées aurait théoriquement dû baisser d'environ 160 en 2021 par rapport à 2020 ► **figure 4**. La forte hausse du nombre de naissances en 2021 provient donc exclusivement d'une fécondité plus élevée. L'**indicateur conjoncturel de fécondité** s'est ainsi relevé de 1,75 à 1,82 enfant par femme en 2021. Pour la première fois depuis 2012, la fécondité bretonne est supérieure à la moyenne nationale (1,80). À l'échelle départementale, la fécondité est la plus élevée dans les Côtes-d'Armor (2,03 enfants par femme) et dans le Morbihan (1,94). En revanche, elle est inférieure aux moyennes régionale et nationale dans le Finistère (1,78) et en Ille-et-Vilaine (1,73).

► 3. Décomposition de la variation de la population entre 2020 et 2021 par département en Bretagne



Source : Insee, estimations annuelles de population, statistiques de l'état civil.

L'âge moyen des femmes à l'accouchement est de 31,1 ans en Bretagne, comme en 2020. Cet âge moyen est proche de celui constaté au niveau national et dans chaque département breton, à l'exception des Côtes-d'Armor, où il s'établit à 30,6 ans.

Une forte augmentation des décès

En 2021, 37 097 personnes domiciliées en Bretagne sont décédées, soit 1 362 de plus qu'en 2020. Cette augmentation de 3,8 % est la plus forte enregistrée en Bretagne depuis 2015 et va à l'encontre de la baisse observée en France métropolitaine (- 1,9 %). En effet, en 2020, la Bretagne a été moins affectée par la hausse exceptionnelle de la mortalité due à la crise sanitaire que l'ensemble du pays (+ 1,3 % contre + 9,6 %) ; la mortalité y poursuit en 2021 une hausse tendancielle qui, *in fine*, se révèle moins élevée sur ces deux dernières années que dans les autres régions françaises (+ 2,5 % en Bretagne en moyenne sur les deux années 2020 et 2021, contre + 3,7 % en France métropolitaine).

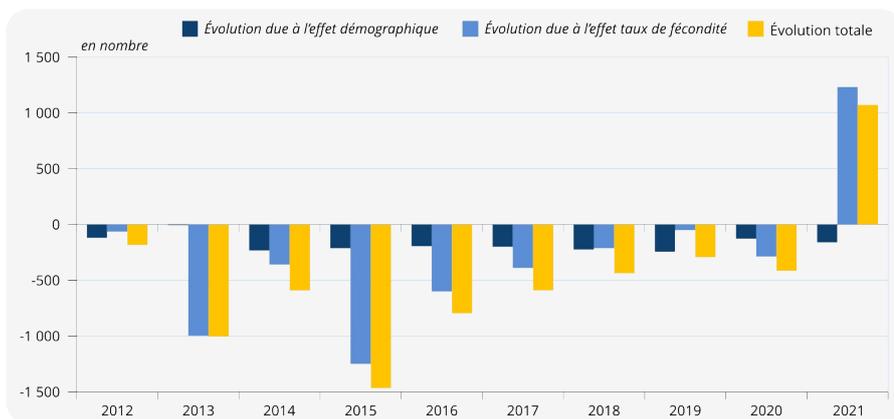
La hausse affecte un peu plus les communes rurales (+ 4,4 %) que les communes urbaines (+ 3,2 %), exception faite de l'Ille-et-Vilaine, seul département où l'augmentation des décès est plus marquée dans les communes urbaines (+ 8,3 %) que dans les communes rurales (+ 3,3 %).

Au niveau départemental, les décès ont ainsi fortement augmenté en Ille-et-Vilaine (+ 6,0 %) mais aussi dans le Morbihan (+ 4,3 %), tandis que leur hausse est plus contenue dans les Côtes-d'Armor (+ 2,9 %) et dans le Finistère (+ 2,3 %).

Le nombre de décès dépend à la fois de la répartition par âge de la population et des conditions de mortalité du moment. L'arrivée des générations nombreuses du *baby-boom* à des âges de forte mortalité est à l'origine d'environ 860 décès supplémentaires par rapport à l'année 2020 ► **figure 5**. Elle n'explique donc pas la totalité de la hausse des décès. L'année 2021 a ainsi été marquée en Bretagne par une augmentation des **taux de mortalité** en lien avec les effets de l'épidémie de Covid-19. En 2020, la Bretagne était la seule région française dans laquelle l'**espérance de vie à la naissance** n'avait pas diminué. Il en est différemment en 2021 avec une baisse pour les hommes (78,7 ans contre 79,1 ans en 2020), alors que celle des femmes est restée stable (85,2 ans). Ces espérances de vie observées en Bretagne continuent d'être inférieures à celles constatées pour l'ensemble de la France métropolitaine, que ce soit pour les hommes (79,4 ans) ou pour les femmes (85,5 ans).

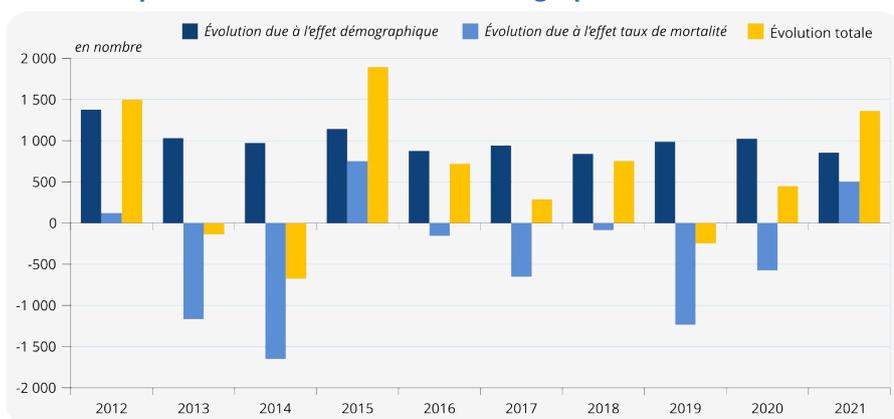
En Ille-et-Vilaine, l'espérance de vie des hommes a significativement régressé (79,7 ans contre 80,7 ans en 2020), en lien avec la hausse de 7,6 % des décès masculins dans ce département. L'espérance de vie y reste néanmoins plus élevée que dans les autres départements bretons, aussi bien pour les hommes que pour les femmes (86,2 ans). Celle des habitants du Finistère et du Morbihan est de 78,5 ans pour les hommes et 84,8 ans pour les femmes, tandis que celle des Costarmoriciens est un peu moindre (77,7 ans pour les hommes et 84,7 ans pour les femmes).

► 4. Évolution annuelle du nombre de naissances en Bretagne de 2012 à 2021, décomposée selon les effets de la démographie et de la fécondité



Source : Insee, recensements de la population, estimations annuelles de population, statistiques de l'état civil.

► 5. Évolution annuelle du nombre de décès en Bretagne de 2012 à 2021, décomposée selon les effets de la démographie et de la mortalité



Source : Insee, recensements de la population, estimations annuelles de population, statistiques de l'état civil.

moyenne nationale (respectivement + 2,2 ans et + 1,8 an entre 2011 et 2021). Le contraste est de plus en plus fort entre le département d'Ille-et-Vilaine qui abrite une population parmi les plus jeunes des départements français hors Île-de-France (40,1 ans), et les autres départements bretons, notamment les Côtes-d'Armor (45,3 ans). La moyenne d'âge est de 44,0 ans dans le Finistère et de 44,8 ans dans le Morbihan.

Trois Bretons sur dix sont âgés de 60 ans ou plus ► **figure 7**. On retrouve la différence entre l'Ille-et-Vilaine, où 24,4 % de la population est âgée de 60 ans ou plus, et les autres départements bretons, où cette proportion atteint 34,5 % dans les Côtes-d'Armor, 33,5 % dans le Morbihan et 31,7 % dans le Finistère. Au 1^{er} janvier 2022, 376 000 Bretons sont âgés de 75 ans ou plus. Leur part dans la population régionale est de 11,1 %, bien supérieure à celle observée au niveau national (9,8 %) et surtout leur nombre est en augmentation de 4,2 % en un an, en raison de l'arrivée à ces âges de la première cohorte des générations nombreuses du *baby-boom*.

Un recul historique des mariages en 2020

En 2020, 7 011 mariages ont été célébrés en Bretagne. Il s'agit d'un recul historique lié au contexte sanitaire : - 31,0 % par rapport à 2019. En effet, les célébrations de mariages ont été interdites durant le confinement du printemps, puis autorisées mais avec une stricte limitation du nombre d'invités. De nombreux mariages ont ainsi été annulés ou reportés.

Par rapport aux mariés de l'année 2019, ceux de 2020 sont plus âgés (37,9 ans pour les femmes et 40,3 ans pour les hommes, contre respectivement 37,1 et 39,4 ans) et plus souvent remariés (18,1 % des mariés, contre 16,7 %). Ces hausses de l'âge au mariage reflètent l'évolution tendancielle de la société mais elles ont pu être renforcées par le choix de jeunes couples de reporter leur mariage à une période plus propice à l'organisation d'un tel événement. Les difficultés

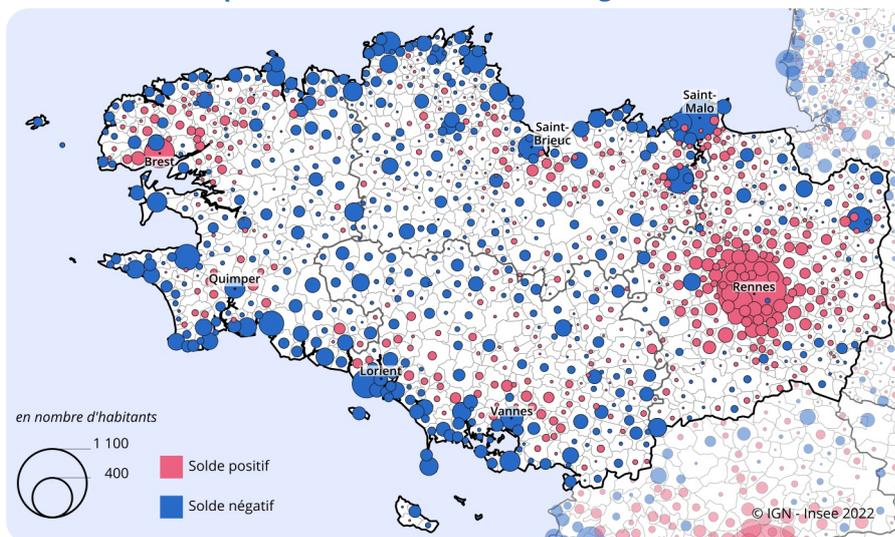
Le solde naturel reste positif uniquement en Ille-et-Vilaine

En 2021, moins de la moitié des 1 208 communes bretonnes ont enregistré plus de naissances que de décès ► **figure 6**. Ces 554 communes avec un solde naturel positif se situent principalement en Ille-et-Vilaine ; il s'agit notamment de Rennes et des communes, urbaines et rurales, qui l'entourent, où les familles avec enfants sont généralement davantage présentes dans la population. Le solde naturel est également positif à Brest et dans les communes alentour. Dans le Morbihan et les Côtes-d'Armor, le nombre de naissances est supérieur à celui des décès pour les communes situées dans les zones rétro-littorales. *A contrario*, les communes littorales, attractives pour les retraités, présentent des soldes naturels négatifs. En particulier, Saint-Malo compte deux fois plus de décès que de naissances (765 contre 378). À l'échelle des départements, l'Ille-et-Vilaine est le seul département avec un solde naturel positif, celui-ci étant toutefois en repli par rapport à l'année précédente (+ 2 500 contre + 2 800). Le déficit naturel se stabilise dans les Côtes-d'Armor (- 2 500) et le Finistère (- 2 600), alors qu'il continue de se dégrader dans le Morbihan (- 2 400).

Une population plus âgée que dans l'ensemble du pays

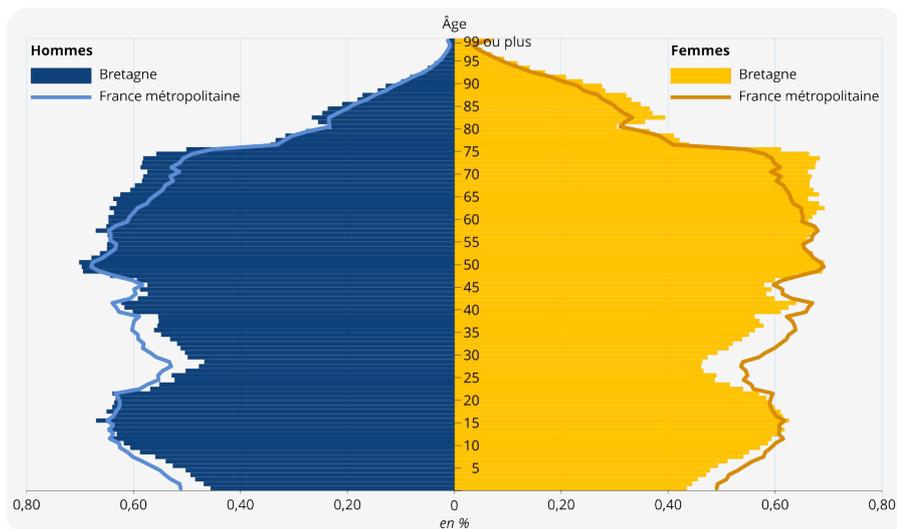
En 2021, la population bretonne est âgée de 43,2 ans en moyenne, soit 1,5 an de plus que la population de France métropolitaine. Elle continue aussi de vieillir à un rythme plus soutenu que la

► 6. Solde naturel par commune en 2021 en Bretagne



Source : Insee, statistiques de l'état civil.

► 7. Pyramide des âges de la population bretonne au 1^{er} janvier 2022



Source : Insee, recensements de la population, estimations annuelles de population.

► Encadré - Un léger repli des naissances et une forte hausse des décès début 2022

Sur les huit premiers mois de l'année 2022, les naissances domiciliées apparaissent légèrement en repli en Bretagne (-0,7 %) par rapport au total des mois de janvier à août 2021. La Bretagne est l'une des deux seules régions de France métropolitaine, avec l'Île-de-France, où le nombre de naissances est en diminution. Les Côtes-d'Armor enregistrent la plus forte baisse (-4,9 %), suivies du Finistère (-1,9 %). Le nombre de naissances se stabilise en Ille-et-Vilaine (-0,2 %), tandis que le Morbihan est l'unique département breton à connaître un regain des naissances (+3,1 %). Alors que le nombre de naissances a été élevé lors des deux premiers mois de l'année 2022, il est ensuite revenu dans des variations saisonnières proches de celles comptabilisées en 2020.

Le nombre de décès enregistrés continue d'augmenter fortement (+5,1 % par rapport aux huit premiers mois de l'année 2021) ce qui représente déjà un excédent de 1 200 décès. Le nombre de décès a notablement augmenté en janvier (+6,2 % par rapport à janvier 2021), mois enregistrant déjà habituellement le plus de décès de l'année. Mais les plus fortes hausses sont comptabilisées aux mois de juin (+8,0 %) et de juillet (+7,6 %).

► Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période donnée, ici une année.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période donnée, ici une année.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF) est la somme des **taux de fécondité** par âge observés une année donnée. Il peut être interprété comme le nombre moyen d'enfants qu'aurait une génération fictive de femmes qui connaîtraient, tout au long de leur vie féconde, les taux de fécondité par âge observés cette année-là. Il est exprimé en nombre d'enfants par femme. C'est un indicateur synthétique des taux de fécondité par âge de l'année considérée.

Le **taux de fécondité** à un âge donné est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

L'**espérance de vie à la naissance** est égale à la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée. C'est un indicateur synthétique des **taux de mortalité** par âge de l'année considérée.

Le **taux de mortalité** à un âge donné est le nombre de décès à cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des personnes de même âge.

Une **commune rurale** est, au sens de la grille communale de densité, un bourg ou une commune à habitat dispersé ou très dispersé. Une **commune urbaine** est une commune dense ou de densité intermédiaire selon cette grille. Cette définition des communes urbaines remplace depuis novembre 2020 une définition basée sur les unités urbaines, qui considérait que les communes urbaines étaient celles appartenant à une unité urbaine. Plus d'informations sur la grille communale de densité sur insee.fr.

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

d'organisation ont également pu rebuter les couples désirant s'unir dans une autre région que celle de leur résidence. Ainsi, la part des couples ne résidant pas en Bretagne parmi l'ensemble des couples mariés dans la région a baissé en 2020 : 9,6 % contre 11,1 % en 2019. ●

Muriel Cazenave, Jean-Marc Lardoux (Insee)

► Sources

Le **recensement de la population** sert de base aux **estimations annuelles de population**. Il en fixe les niveaux de référence pour les années où il est disponible. Pour les années 2020 et suivantes, les estimations de population sont provisoires : la population du recensement 2019 est actualisée au moyen d'estimations du solde naturel et du solde migratoire apparent ainsi que d'un ajustement. Cet ajustement a été introduit pour tenir compte de la rénovation du questionnaire de l'enquête annuelle de recensement en 2018. Une explication détaillée est disponible sur insee.fr.

Les **statistiques de l'état civil** sur les naissances, les mariages et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee. Les naissances et les décès sont comptabilisés au lieu de domicile respectivement de la mère et du défunt (événements dits domiciliés).

► Pour en savoir plus

- **Papon S. (Insee)** « Malgré le contexte pandémique, les naissances augmentent en 2021 après six années de baisse », *Insee Focus* n° 274, octobre 2022.
- **Cazenave M., Lardoux J.-M. (Insee)** « En 2021, les naissances remontent et les décès continuent d'augmenter en Bretagne », *Insee Flash Bretagne* n° 86, mai 2022.
- **Blanpain N. (Insee)** « Impact de l'épidémie de Covid-19 : 95 000 décès de plus qu'attendus de mars 2020 à décembre 2021 », *Insee Première* n° 1902, mai 2022.
- **Papon S. (Insee)** « Bilan démographique 2021 : La fécondité se maintient malgré la pandémie de Covid-19 », *Insee Première* n° 1889, janvier 2022.
- **Cazenave M., Lardoux J.-M. (Insee)**, « Bilan démographique 2020 : la hausse des décès et la baisse des naissances se poursuivent », *Insee Analyses Bretagne* n° 105, octobre 2021.
- **Santé publique France**, « Bulletin de Santé publique COVID-19 en Bretagne », novembre 2021.

Insee Bretagne
35, place du Colombier
CS 94439
35044 RENNES CEDEX

Directeur de la publication :
Éric Lesage

Rédactrice en chef :
Marion Julien-Levantidis

Bureau de presse :
02 99 29 34 90

Maquette :
Nathalie Noël

ISSN 2416-9013

© Insee 2022
www.insee.fr

[@InseeBretagne](https://twitter.com/InseeBretagne)

